

France-Frontignan: Refuse collection services

OJ S 209/2017 31/10/2017

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté d'agglomération du Bassin de Thau

Postal address: 4 avenue d'Aigues, BP 600

Town: Frontignan

NUTS code: FRJ13 Hérault

Postal code: 34110

Country: France

E-mail: marches-publics@thau-agglo.fr

Telephone: +33 467464741

Fax: +33 467464765

Internet address(es):Main address: <http://www.agglopoie.fr>Address of the buyer profile: <http://bassin-thau.marcoweb.fr>**I.1. Name and addresses**

Official name: mairie de SETE

Postal address: rue Paul Valéry BP 373

Town: Sete

NUTS code: FRJ13 Hérault

Postal code: 34206

Country: France

E-mail: marches-publics@thau-agglo.fr

Telephone: +33 467464741

Fax: +33 467464765

Internet address(es):Main address: <http://www.sete.fr>**I.2. Information about joint procurement**

The contract involves joint procurement

I.3. CommunicationThe procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://bassin-thau.marcoweb.fr/>Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://bassin-thau.marcoweb.fr/>

Additional information can be obtained from another address:

Official name: sète agglomération Méditerranée Direction Commande Publique Mutualisée

Postal address: 4, Avenue d'aigues BP 600

Town: Frontignan

NUTS code: FRJ13 Hérault

Postal code: 34110

Country: France

E-mail: marches-publics@thau-agglo.fr

Telephone: +33 467464741

Fax: +33 467464765

Internet address(es):

Main address: <http://bassin-thau.marcoweb.fr/>

Tenders or requests to participate must be submitted to the following address:

Official name: sète agglomération Méditerranée Direction Commande Publique Mutualisée

Postal address: 4, Avenue d'aigues BP 600

Town: Frontignan

Postal code: 34110

Country: France

Telephone: +33 467464741

E-mail: marches-publics@thau-agglo.fr

Fax: +33 467464765

NUTS code: FRJ13 Hérault

Internet address(es):

Main address: <http://bassin-thau.marcoweb.fr/>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local agency/office

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Collecte des ordures ménagères et nettoyage des espaces publics.

II.1.2. Main CPV code

90511000 Refuse collection services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Consultation lancée par un groupement de commandes composé des membres suivants:
Mairie de SETE Coordonnateur du groupement de commandes: Sète agglomération Méditerranée
Pour le lot 1, dont le périmètre géographique est la ville de Sète les prestations attendues sont: -un contrat global performantiel de collecte des déchets ménagers et de nettoyage sur le périmètre du centre-ville de Sète en imposant des performances élevées de propreté, -des prestations diverses de collectes des déchets en porte à porte et en apport volontaire (des flux ordures ménagères, recyclables et d'encombrants), de lavage de bacs et colonnes d'apport volontaire, de nettoyage des abords des points d'apports volontaire, prestations qui comprennent également des clauses performantiels. Pour le lot 2, sur le périmètre de Sète Agglomération Méditerranée hors Ville de Sète, les prestations attendues, avec objectifs de performance de résultat également, concernent la collecte des déchets en porte à porte et en apport.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes
Tenders may be submitted for all lots

II.2. Description

II.2.1. Title

Collecte des OM sur la ville de Sète et nettoyage des espaces publics sur le centre-ville de Sète

Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

90511200 Household-refuse collection services, 90610000 Street-cleaning and sweeping services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRJ13 Hérault

II.2.4. Description of the procurement

Pour le lot 1 dont le périmètre géographique est la ville de Sète les prestations attendues sont décrites dans le programme fonctionnel détaillé (document à télécharger sur le profil d'acheteur).

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 37 100 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 84

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number: 3 Objective criteria for choosing the limited number of candidates :

Lot 01: 1 — références des candidats. Seront valorisées celles avec engagements de performance de qualité de service, celles groupées collecte OM et propreté urbaine, celles avec reprise de personnel fonctionnaire, celles avec engagements énergétiques 2 — capacités techniques et professionnelles 3 — garanties et capacités financières et économiques.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Aucune.

II.2. Description

II.2.1. Title

Collecte des OM en bacs roulants et colonnes de tri sur 5 communes de la SAM
Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

90511200 Household-refuse collection services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRJ13 Hérault

II.2.4. Description of the procurement

Pour le lot 2 dont le périmètre géographique est le territoire de Sète Agglopolé Méditerranée hors ville de Sète, les prestations attendues sont: Collecte des OM en bacs roulants sur les communes de Giguean, Mireval, Vic la Gardiole, Balaruc le Vieux et Frontignan et Collecte des colonnes de tri sur les communes de Giguean, Mireval, Vic la Gardiole, Balaruc le Vieux, Frontignan, Marseillan et Balaruc. Les prestations sont indiquées au programme fonctionnel détaillé téléchargeable sur le profil d'acheteur.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 21 000 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 84

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number: 3 Objective criteria for choosing the limited number of candidates :

Lot 02: 1 — références des candidats. Seront valorisées celles avec engagements de performance en matière de qualité de service, et celles avec engagements énergétiques. 2 — capacités techniques et professionnelles 3 — garanties et capacités financières et économiques.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Aucune.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Dc1: le candidat complète dans son intégralité le formulaire Dc1, dans sa version la plus récente, afin d'attester sur l'honneur qu'il ne fait l'objet d'aucune des interdictions à soumissionner mentionnées aux articles 45 et 48 de l'ordonnance no2015-899 du 23 juillet 2015.;

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Dc2: A l'aide du formulaire Dc2, dans sa version la plus récente, Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles; Un chiffre d'affaires minimum annuel de 10 Millions d'euros sera exigé. Comptes de résultats et extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi;

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Déclaration indiquant, de préférence, les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Le candidat s'efforce aussi de communiquer des données actualisées.; Liste des principales prestations effectuées de préférence au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat; Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat;

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Consultation comportant des conditions d'exécution à caractère social détaillées dans le DCE des offres. Début d'exécution du marché à compter de la date de notification du contrat. Prestations réglées par des prix forfaitaires et prix unitaires Prix révisables annuellement. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations: Le contrat sera financé sur les ressources propres de chaque membre du groupement, coordonnateur inclus (SAM: M14-Tru-812-611-Tru-Omprest et M14-Tru-812-611-Tru-Cs; SETE: M14-Proprete-813-611-Prop). Les modalités de paiement sont régies par le décret no2016-360 (art. 109 à 132) et soumises au CCAG applicable au contrat.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.5. Information about negotiation

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 27/11/2017 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). La transmission des plis par voie papier est autorisée: Poste avec AR, Dépôt contre récépissé La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. En revanche, la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) n'est pas autorisée. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être

transmis sont les suivants: PDF, texte universel, odf, microsoft, dwg, jpeg, png, tiff. Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format Xades, Cades ou Pades. La signature électronique doit être celle de la personne habilitée à engager l'opérateur économique. La seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat. Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Autres informations: — le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. — Le programme fonctionnel détaillé est téléchargeable sur le profil d'acheteur. — GROUPEMENT D'Entreprise: pas de forme imposée, pas de clause d'exclusivité. — niveau minimum de capacité: Un chiffre d'affaires minimum annuel de 10 millions d'euros sera exigé. — sélection des candidatures: Avant de procéder à l'examen des candidatures, s'il apparaît que des pièces du dossier de candidature sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai approprié. — demande de renseignements avant le 17/11/2017 à 17h00, via le PROFIL D'Acheteur. Une réponse écrite sera adressée avant le 20/11/2017 à 12h00. Toute demande de renseignements complémentaires, transmise en dehors du délai imparti, restera sans réponse. — Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner aux candidats sélectionnés: 06/12/2017 Numéro de la consultation: 17ru088.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal administratif de montpellier

Postal address: 6, rue Pitot

Town: Montpellier Cedex

Postal code: 34063

Country: France

E-mail: greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Telephone: +33 3467548100

Fax: +33 3467548156

Internet address: <http://montpellier.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Le candidat peut, s'il le souhaite et sous réserve de sa recevabilité, exercer devant le tribunal administratif de Montpellier: — référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. — Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. — Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). — Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. — Recours en indemnisation qui devra obligatoirement faire l'objet d'une demande préalable auprès de la personne publique (au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale).

VI.5. Date of dispatch of this notice

27/10/2017